

# Les fautes passibles d'un avertissement ou d'une exclusion

---



Les sanctions disciplinaires données par un arbitre à l'encontre d'un joueur au cours d'une rencontre sont attribuées quand le joueur commet une faute ou un acte irrégulier inscrit dans les lois du jeu. La sanction prend alors la forme d'un avertissement (carton jaune) ou d'une exclusion (carton rouge).

Il ne peut être montré un carton jaune ou un carton rouge qu'à un joueur, un remplaçant ou un joueur remplacé. Cependant, l'arbitre est habilité à imposer des sanctions disciplinaires à partir du moment où il pénètre sur le terrain de jeu et jusqu'à ce qu'il le quitte après le coup de sifflet final.

## Les 7 fautes ou actes passibles d'un "carton jaune"

---

Un joueur se voit infliger un avertissement quand il commet l'une des 7 fautes suivantes :

- Se rendre coupable d'un comportement antisportif (CAS) : tacle irrégulier, tirage de maillot, enlever son maillot...
- Manifester sa désapprobation en paroles ou en actes.
- Enfreindre avec persistance les lois du jeu.
- Retarder la reprise du jeu.
- Ne pas respecter la distance requise quand le jeu reprend par un corner ou un coup franc.
- Pénétrer ou revenir sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.
- Quitter délibérément le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.

Un remplaçant ou un joueur qui a été remplacé est averti (carton jaune) s'il commet une des 3 fautes suivantes :

1. se rend coupable d'un comportement antisportif
2. manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes
3. retarde la reprise du jeu

## Les 7 fautes ou actes passibles d'un "carton rouge"

---

Un joueur remplaçant ou qui a été remplacé, est exclu du terrain de jeu (carton rouge) quand il commet l'une des sept fautes suivantes :

- Recevoir un deuxième avertissement au cours du même match.
- Anéantir une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers le but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un pénalty.
- Empêcher un adversaire de marquer un but ou anéantir une occasion de but manifeste en touchant volontairement le ballon des mains, excepté le gardien dans sa surface.
- Se rendre coupable d'une faute grossière à l'encontre d'un joueur.
- Se rendre coupable d'un comportement violent.
- Cracher sur un adversaire ou toute autre personne.
- Tenir des propos ou faire des gestes blessants, grossiers ou injurieux.

La sanction est possible pour tous les actes commis à l'égard d'un joueur, d'un officiel, d'un dirigeant ou du public pendant ou en dehors de la rencontre.

Un joueur, remplaçant ou qui a été remplacé, exclu et à qui un carton rouge a été décerné, doit quitter la proximité du terrain de jeu ainsi que la surface technique.